

## PAPIERS ET EMBALLAGES

EN PLASTIQUE, EN MÉTAL, EN CARTON ET EN PAPIER

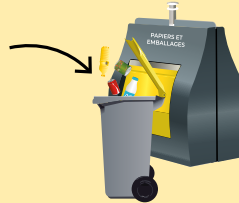


- ✓ bien vider, inutile de laver  
ne pas imbriquer les emballages



- ne pas mettre de papier broyé  
ne pas mettre de papier d'essuyage

EN VRAC SANS SAC

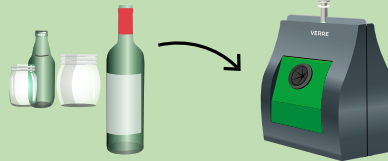


ou prestataire privé  
(en fonction des volumes)

## VERRE

BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS

- ✓ bien vider, inutile de laver  
✓ pas de dépôt entre 21h et 7h



## BIODÉCHETS



- ✓ déchets alimentaires : épluchures fruits/légumes

Prestataire privé  
ou compostage  
avec l'agglomération  
sous conditions

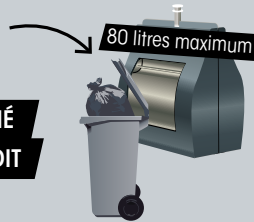
## ORDURES MÉNAGÈRES

PRODUITS D'HYGIÈNE, PETITS OBJETS



- ✓ essuie-mains, sets de table, nappes en papier, rubans adhésifs,  
papiers broyés, papier cuisson
- ✓ produits d'hygiène : couches, protections périodiques, alèses jetables

DANS UN SAC FERMÉ  
DÉPÔT AU SOL INTERDIT



ou prestataire privé  
(en fonction des volumes)

## FILIÈRES VALORISABLES

CAGETTES ET PALETTES EN BOIS, CERCLAGES,  
FILMS PALETTES, HUILES DE FRITURE, DÉCHETS DE BÂTIMENT



Prestataire privé

## CARTONS

- ✓ certaines zones artisanales : tous les 15 jours  
(maximum 4 bacs de 750 litres)
- ✓ centre-ville de Vannes : les mardis et vendredis  
(dépôt à 18h au point de collecte, avec ruban  
adhésif bleu)
- ✓ collectes facturées



## ECONOMIE CIRCULAIRE

Un accompagnement sur mesure vers des solutions de  
réduction, de réemploi et de valorisation des déchets

PENSEZ AU RÉEMPLOI



## LES CONSIGNES EN DÉCHÈTERIE

- ✓ Présentez votre pass professionnel.
- ✓ Les déchets des professionnels  
ne sont pas autorisés sur tous les sites.

- ✓ Dépôt limité à 3 m<sup>3</sup>/jour  
et par déchèterie.
- ✓ Pensez à trier vos apports  
avant de venir en déchèterie.

- ✓ Le déchargement des véhicules  
est assuré par le déposant.
- ✓ Merci de respecter les agents  
d'accueil sur site.

## LES INTERDITS

Ordures ménagères, papiers  
et emballages  
Médicaments (pharmacie)

Bouteilles de gaz (revendeur)  
Engins pyrotechniques  
(magasin d'accastillage)

Amiante, produits toxiques (peintures, solvants) :  
prestataire privé  
Engins roulants (voitures, remorques, pièces  
détachées...) : contactez une entreprise spécialisée



Plus d'infos sur vos déchets  
02 97 68 33 81  
dechets@gmvagglo.bzh